

# Jura

<b>Objet</b>	<b>Compte rendu de réunion CDCRJ 39</b>
<b>Date</b>	<b>20 décembre 2023</b>
<b>Invités</b>	

Structure	Nom	Prénom	Présent Excusé	Fonction
ABRAPA JURA	BEVING	Christophe	P	Président
ADMR	GIBAUD	Véronique	E	Présidente de la Fédération ADMR du Jura
ADMR	SCRIVE	Thomas	E	Directeur
APEI LONS	DENIS	Laurence	E	Directrice Générale
APEI LONS	ALONSO	Philippe	P	Vice-Président
APF	LAURIAUT	Christophe	P	Directeur territorial
APF	SALENNE	Philippe	P	
APF France handicap	VASSEUR	Sandrine	P	Représentante du conseil APF départemental (Équivalent local de la position de président du conseil d'administration).
ARS BFC	COIPLÉ	Jean-Jacques	E	Directeur Général
ASMH	MAUFFREY	Christine	P	Directrice Générale
ASMH	FAUVEY	Michel	P	Président
Association Relais Autisme	CARRAVILLOT	Florence	P	Présidente
Association Relais Autisme	BIQUE-HOARAU	Nathalie	A	
CAF	TORRES	David	E	Directeur
Centre Hospitalier Dole	CHAFFANGE	Gilles	P	Directeur
Centre Hospitalier Lons	DUCOLOMB	Guillaume	P	Directeur Hôpitaux du Jura Sud
CHS St Ylie Jura ETAPES	TRILLARD	Gwenaëlle	P	Directrice Déléguée
Conseil de l'ordre dentistes	CICOLINI	Gilles	A	Président
Conseil de l'ordre dentistes	SINTUREL	Catherine	P	Référent Handicap
Conseil de l'ordre infirmiers	MOULIN	Cyril	A	
Conseil de l'ordre médecins	LOUVRIER	Jean-François	P	Président
Conseil départemental	MAUPOIL	Florence	A	Vice-présidente en charge de l'autonomie, des personnes âgées et des personnes handicapées
Conseil départemental	MARTEL	Jean-Charles	A	Directeur Général Adjoint Pôle des Solidarités
COOPAGIR DOLE	BAVOUX	Danièle	A	Présidente
CPAM	CUSSAGUET	Floriane	P	Responsable secteur Accompagnement des Professionnels de Santé.
CPTS	LAMBÉY	Jean	P	Coordonnateur
DAC	RENARD	Claire	P	Responsable du service Jura
DAC	NGOMA	Gérald	P	Directeur Général
Elsan Polyclinique du Parc	ROBIN	Sylvie	A	Directrice
France Alzheimer	DUFOUR	Monique	A	
HAD	Eric	Bachelet	P	Directeur Général
HANDIDACTIQUE	JACOB	Pascal	P	Président

Structure	Nom	Prénom	Présent Excusé	Fonction
Mutualité Française (coordonnateur de la charte RJ dans le Jura)	SEGUIN	Jacques	P	Délégué Départemental
JURALLIANCE SESSAD st Claude	DECHAUX	Philippe	P	Directeur Général
JURALLIANCE	CHAUSSAROT	Magali	P	Directrice du Pôle Hébergement Spécialisé
MDPH	BONIN	Caroline	A	Directrice
Mutualité Française Comtoise	ALIXANT	Pierre	P	Représente le Président, excusé
Mutualité Française Comtoise	GUILBAUD	Claire	P	Directrice Générale
Mutualité Française Comtoise	BACHELET	Eric	P	Directeur Régional HAD
Mutualité Française Jura	CHAZAL	Cédric	P	Directeur Général
Préfecture Référent Handicap	SEVENIER-MULLER	Élisabeth	E	Référent handicap à la préfecture
UDAF	DUMONT	Jean-François	A	Président
UGECAM	ALLIGIER	Christophe	P	Directeur Général/ représenté par Monsieur AISSAT, directeur médico-social.
Pays Dolois	MANGIN	Jacqueline	P	Animatrice Santé

## Introduction

Mr JACOB remercie les participants pour leur présence au Comité Départemental de la Charte Romain JACOB. La Charte Romain JACOB a un pouvoir incroyable d'entraînement des acteurs du territoire pour améliorer l'accès à la santé des personnes vivant avec un handicap. Le comité réunit les talents du territoire pour déterminer leurs priorités et agir.

Il est important de s'approprier de la Charte et pas seulement de la signer. Les problématiques d'accès aux soins sont souvent complexes. Pour que le Comité soit efficace, il est essentiel de comprendre les problématiques spécifiques de son territoire et de trouver autant de solutions que possible en utilisant les dispositifs du droit commun.

L'objectif de cette démarche est de permettre à tous les acteurs de la Charte de mieux comprendre les contraintes de chacun et ainsi d'être plus efficaces dans leurs propositions d'actions.

La Charte existe actuellement dans 21 pays. Elle est traduite par des personnes en situation de handicap.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'Assurance Maladie évalue la charte Romain JACOB. La CRAMIF (Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile de France) héberge le questionnaire HANDIFACTION. Environ 100 000 personnes en situation de handicap répondent au questionnaire sur le territoire national.

Vesna VIRIJEVIC coordonne la totalité des comités sur le territoire national. Nous avons pour mission d'installer les comités sur 30 départements avant la fin de l'année 2023.

Depuis 11 ans, la charte œuvre pour passer de l'accès aux soins à la santé, en incluant d'autres aspects tels que la prévention. La prévention est un moyen d'éviter les soins hospitaliers « au coup par coup ». En conjuguant la prévention et le handidoc, on pourra éviter de surcharger les hôpitaux et les services d'urgence. Il faut réussir à créer un réel accès à la santé.

Pour que cela fonctionne, il est essentiel que toutes les parties aient l'envie de travailler ensemble, chacun dans son domaine de compétences.

Un grand nombre d'initiatives très concrètes ont vu le jour sur le territoire national:

- **Sensibilisation des étudiants en médecine** au handicap : 1500 étudiants ont été sensibilisés en France métropolitaine.
- Créer **un service BlaBla soins**. (Comité départemental de l'Orne). Il s'agit de mettre en relation des personnes en situation de handicap avec des personnes voisines pouvant les amener et les accompagner chez un professionnel de santé.
- **Mettre en place des équipes mobiles d'accompagnement** (Les Hospices civils de Lyon) 50% salariés et 50% de bénévoles.
- **Mettre en place des Handi-Blocs** (à Brest, le Dr PEUDENIER) afin de réaliser simultanément des interventions, des bilans pour les personnes vivant avec un handicap.
- **Installer des lieux d'hospitalisation dédiés** pour les personnes vivant avec un handicap. Par exemple : À la clinique Bonneveine de Marseille (présenté à santé expo). Ces équipements spécifiques permettent de s'adapter à tout type de prise en charge, y compris aux situations les plus complexes.

#### **Tour de table :**

Chacun des membres se sont exprimés :

Il conviendra de vérifier dans la réalité et l'exécution comment mettre en œuvre la charte, fixer les objectifs ensemble avec de vraies perspectives de travail ensemble.

Il est primordial de donner du sourire aux patients, les chirurgiens-dentistes seront impliqués dans la mise en place de la charte.

En ayant les outils présentés, le conseil de l'ordre des médecins pourra améliorer la prise en charge des patients en situation de handicap. Handibloc est un dispositif essentiel pour la prise en charge des personnes en situation de handicap, il peut également être utilisé pour d'autres publics et la population en général.

Certains dispositifs sont peu connus et il sera nécessaire de trouver le médecin qui acceptera de consacrer du temps à la prise en charge de cette population.

La charte RJ est une ressource et un levier pour échanger ensemble.

C'est un langage qui nous parle de l'expérience du terrain au cœur de l'action. Il va manquer l'association des politiques. Notre position est en faveur de l'inclusion et de l'adoption de solutions dans les dispositifs du droit commun, sans faire de distinction entre les personnes handicapées.

Rien n'est possible si les personnes concernées ne sont pas associées à la réflexion. Le Jura a de belles personnes avec une envie de travailler ensemble.

La présentation donne envie d'aller plus loin. La mutualité sera à la hauteur pour la mise en place des actions pour l'accès aux soins.

A l'hôpital de Saint Claude, il existe des dispositifs semblables à handidoc qui pourront se mettre en place.

M Seguin : la mutualité revendique le droit à la santé et le droit à des soins de qualité, d'où mon engagement pour la charte Romain Jacob. Je considère que je dois être vigilant pour éviter la discrimination. On va tous travailler ensemble pour les personnes en situation de handicap.

Vesna Virijevic référent du handidactique : il faudra aller plus loin et travailler les actions en aval de la prise en charge : l'accès au logement, à l'école...

#### **Suites à donner :**

- Déterminer une date pour une prochaine réunion.
- Recenser les actions déjà menées dans le jura. Chacun des signataires pourra choisir les thématiques de leurs choix.
- Faire du benchmark avec handidactique pour connaître les réalisations et réussites d'autres comités.